

La prévention du risque à la source L'exemple de la plate-forme Chimique du Pont de Claix

Patrick Pouchot, responsable du service communication de la plate-forme chimique de Pont de Claix

Avec l'organisation des plans de secours, la maîtrise de l'urbanisation et l'information des populations, la prévention des risques à la source est l'un des volets de la politique de maîtrise des risques industriels majeurs. Cette démarche relève de la responsabilité de l'industriel, qui doit ainsi fabriquer ses produits, avec la volonté d'améliorer en permanence la sécurité des hommes et des installations.

En France, l'industrie chimique est soumise à une réglementation extrêmement stricte, celles des installations classées pour la protection de l'environnement. Le fonctionnement d'ateliers de fabrication est ainsi soumis à l'autorisation de l'administration. Celle-ci donne son accord, après l'examen d'un dossier précis et complexe, fourni par l'industriel, qui doit suivre une procédure longue et rigoureuse, dite de "demande d'autorisation d'exploiter".

Identifier les dangers et les risques

Dans ce dossier, l'industriel réalise notamment une étude de dangers. Il explique le produit qu'il souhaite fabriquer, avec quelles matières premières et dans quelles conditions d'utilisation. Cette description du procédé permet tout d'abord d'identifier les dangers potentiels, puis d'évaluer les risques liés au fonctionnement de l'atelier : mise en œuvre des produits, conditions de fonctionnement (pression, débit, températures...), étude des déviations, scénarios d'incidents et d'accidents possibles, avec évaluation des effets et des conséquences. Pour cela, l'industriel utilise, entre autres, la méthode du retour d'expérience, de manière à tirer les enseignements d'éventuels incidents ou accidents antérieurs.

Une fois ces risques déterminés, il s'agit alors de définir dans quelles conditions l'atelier peut fonctionner de manière sûre. Trois aspects sont étudiés : le matériel (solidité et résistance des équipements, informatique industrielle, respect des normes...), l'humain (formation du personnel, habilitation...) et enfin l'organisation (procédures, consignes, contrôles, inspection...). Les barrières de sécurité sont également définies, de manière à éviter les dérives et limiter les conséquences d'un éventuel incident : mesures, alarmes, vannes permettant de couper les alimentations, cuvettes étanches en cas de fuites, groupes électrogènes, etc. Les ateliers de l'entreprise Chloralp sont ceinturés de rideaux d'eau, permettant, en cas de fuite, d'éviter la dispersion des molécules de gaz. Les installations de transfert et de stockages ont été placées à l'intérieur de bâtiments fermés, eux aussi équipés de rideaux d'eau.

Des moyens importants

La notion de maîtrise du risque à la source est importante, car cela permet aux industriels de choisir, dès la conception des projets, des technologies performantes et présentant un maximum de garanties en termes de sécurité et de respect de l'environnement. Le nouvel atelier de TDI¹ de Rhodia, mis en service en 2001, s'inscrit bien dans cet

esprit : le procédé est plus simple, plus sûr et plus performant que celui de l'ancien atelier. Il emploie un solvant moins nocif pour l'environnement et génère moins de déchets. Par contre, en cas de fuite, la technologie utilisée peut engendrer des dispersions plus grandes et plus rapides de produit toxique. C'est pourquoi toute une partie de l'atelier est enfermée dans une enceinte étanche de 40 mètres de haut et de 22 mètres de diamètre. Si une fuite se produit, elle est donc circonscrite à l'intérieur de ce bâtiment. Cette installation repose par ailleurs sur une dalle anti-sismique de 10000 m³ de béton armé et est prévue pour résister à une éventuelle explosion interne ou externe. La société Tolochimie a actuellement plusieurs projets de développement. Le montant consacré aux aspects sécurité et environnement atteint 53 % de l'investissement total, qui se monte à près de 30 millions d'euros. Mais ces aspects matériels ne doivent pas faire oublier le facteur humain : c'est pourquoi chaque membre du personnel est formé de manière spécifique au poste de travail qu'il est amené à occuper. Plusieurs niveaux d'habilitation existent selon les postes et la nature des risques. Cette démarche concerne également le personnel des entreprises sous-traitantes qui interviennent dans les ateliers. Des recyclages réguliers sont effectués pour éviter la routine et entretenir les connaissances.



L'atelier TDI de Rhodia dispose d'une enceinte de confinement étanche qui permet d'éviter toute dispersion de gaz toxique dans l'atmosphère.

¹ Toluène Di Isocyanate, intermédiaire pour les mousses polyuréthanes utilisées dans l'ameublement, les sièges d'automobiles, d'avions, de trains,...

Un effort permanent

La maîtrise des risques s'accompagne enfin de ce que l'on appelle "le système de management de la sécurité". Il s'agit d'une démarche permanente de progrès, qui formalise de manière précise la politique en matière de sécurité et d'environnement, l'identification des risques, les normes, les bonnes pratiques, et bien sûr l'évaluation de l'efficacité de cette démarche. Cela se traduit dans la pratique par des plans de progrès et des audits basés sur des normes (ISO 18000 ou 14001 par exemple), ou qui vont même parfois au delà de ces normes. Toutes les sociétés de la plate-forme sont signataires d'une charte commune "Hygiène Sécurité Environnement", qui détermine le cadre dans lequel les activités industrielles doivent s'exercer. Le respect de ces "règles de bonne conduite" est contrôlé, notamment par l'administration, puisque ce document est annexé aux autorisations d'exploiter des différentes sociétés. Les établissements de la plate-forme sont signataires de "l'engagement de progrès de l'industrie Chimique", qui concerne des domaines comme l'amélioration des procédés, les échanges d'expériences, l'implication des partenaires (entreprises extérieures, transporteurs...)... mais aussi l'information des clients et du grand public. Ces actions sont payantes, puisque Chloralp, par exemple, vient de franchir le cap des 5 années sans accident du travail. La société, certifiée ISO 14001, a également reçu le "mérite environnemental" de la FRAPNA.

Mais comme en matière de sécurité, le risque zéro n'existe pas, cette politique de prévention s'accompagne d'un large éventail de mesures pour intervenir efficacement en cas d'accident : système informatisé d'alerte aux gaz toxiques, organisation en cas d'accident, moyens humains et matériels d'intervention adaptés... Des exercices réguliers permettent de tester ces dispositifs et de les améliorer en permanence. ■



La salle de contrôle de Chloralp.

La plate-forme chimique du Pont de Claix en bref

Effectifs : 1300 emplois directs (environ 4500 emplois induits)

Superficie : 121 hectares

Activités : le site bâti à l'origine pour la production de chlore a maintenu et développé ce savoir-faire. Aujourd'hui la plate-forme met en œuvre des productions basées sur le chlore, les réactions de chlorations et la chimie des isocyanates. Les produits fabriqués sont utilisés dans de nombreuses applications de la vie quotidienne : hygiène, santé, automobile, transports, peintures, protection des cultures...

Sociétés présentes : AIR LIQUIDE, CEVCO, CHLORALP, LYONDELL, RHODIA, SPIRAL, TERIS, TOLOCHIMIE